



## 2<sup>e</sup> Comité d'experts du Programme métropolitain de développement des tiers-lieux

13 septembre 2023 - Compte-rendu

### Participants :

- **Métropole** : Florence Louette, François Arlandis, Bianca Meslet, Annabelle Clairay, Ophélie Debono, Claire Delacôte, Armelle Serrano (en ligne), Martin Niedziela
- **Consortium Île-de-France Tiers-Lieux** : Juliette Choupin, Aurélien Denaes (A + c'est mieux), Juliette Bompont (Actes If), Amaury De Buchet (CTL, *en ligne*)
- **Partenaires** : Carine Camors (IPR), Manon Leroy (27<sup>e</sup> région, *en ligne*), Kelly Campet et Elisa Yavchitz (Les Canaux), Xabier Iriondo (CMA), Martin Wolf (APUR, *en ligne*).
- **Créteil (visio)** : Sarah LAMBERT, Valérie CAZALBON (DGA)
- **Epinay-sur-Seine** : Ingrid GABARROT-VIALLET, Lucie JUGE
- **Noisy-le-Grand** : Laura SANGOUARD, Laurent FORET, Téo GARCIA

### Sommaire :

- **CRETEIL** – Crédit d'un FabLab
- **EPINAY-SUR-SEINE** – Phase 2 de la reconversion de la friche des Laboratoires Eclair
- **NOISY-LE-GRAND** – Crédit du SK, tiers-lieu culturel à Noisy-le-Grand Mont d'Est
- **PERSPECTIVES**
  - **Prochain comité d'experts tiers-lieu envisagé le mercredi 15 novembre (9h30 – 12h30)**
  - Retour sur les modalités du comité d'experts
  - Prochains événements des partenaires

## CRETEIL – Cr éation d'un FabLab (Innover dans la Ville)

### Description synthétique du projet :

Cr éation d'un FabLab d édié aux savoir-faire numériques. Il offrira des espaces de travail, des ressources humaines et des machines-outils aux usagers pour travailler, bricoler, prototyper, favoriser l'insertion sociale et professionnelle par la mise en r éseau des partenaires institutionnels, associatifs, éducatifs et professionnels à Cr éteil et ses villes voisines.

### Recommandations du comit é d'experts :

L'enjeu central de ce projet, tel que relevé par le comit é d'experts, est celui des publics-cibles. En effet, les espaces, l'aménagement et le mobilier prévus semblent pleinement convenir pour les activités envisagées, cependant des interrogations se posent quant à la fr équentation du lieu, son animation et donc son mod èle ; questions que la commune devrait donc traiter prioritairement, notamment en profitant du temps dont elle dispose en amont de l'ouverture / pendant les travaux.



La commune aurait intérêt à davantage mobiliser les habitants au projet du FabLab pour assurer une fr équentation satisfaisante et adapter l'espace à leurs besoins et enjeux ; d'autant plus que la commune dispose d'un peu de temps avant l'ouverture du lieu pour le faire en amont.

- Des r éunions d'information sont pr évues mais penser plus largement à la place donnée aux habitants pour faire évoluer le lieu et assurer son animation.
- Réfléchir à des outils de concertation / co-construction pour permettre des discussions plus ouvertes et faciliter également la mise en lien des diff érents types d'acteurs :
  - porteurs de projet interne
  - autres agents de la collectivit é
  - associations et partenaires locaux
  - habitants et riverains



La grande taille des locaux, et leur agencement en diff érentes salles (dont la grande salle modulable de 72 m²) posent question quant au dynamisme du futur lieu et **une structuration collective des diff érents acteurs du lieu sur cette question des espaces sera donc importante** pour garder une unité.



L'idée de développer la formation en création numérique des publics par et avec les agents de la commune est une idée très innovante et intéressante, d'autant que développer un réseau d'ambassadeurs au sein de la collectivité peut également permettre d'assurer la pérennité du lieu (en ne faisant pas uniquement reposer le lieu sur les agents porteurs du projet).

Il sera par ailleurs intéressant de faire un retour d'expérience quelques mois après l'ouverture pour présenter la méthode d'implication des agents et un premier bilan.



Un travail plus approfondi serait nécessaire afin d'identifier les pistes de cibles et recettes visées par la commune pour développer à terme un business plan / une stratégie économique plus aboutie et hybride.



Dans le prolongement de l'identification initiale très complète des partenaires locaux (collectivités, réseaux, acteurs privés et parapublics) et en lien avec les réflexions sur le modèle économique, il sera intéressant de développer ces partenariats, qui pourraient également participer à l'équilibre du modèle économique.

Contacts pouvant être mobilisés pour la suite du projet – si la commune souhaite officiellement intégrer le programme *Tiers-lieux métropolitains* :

- Suivi global et coordination : **Armelle SERRANO** (Métropole – Apprentie dédiée au Programme Tiers-lieux métropolitains)
- Développement du FabLab et son modèle :
  - **Cyrille JAOUAN** (RFFLabs) : [cyrille.jaouan@paris.fr](mailto:cyrille.jaouan@paris.fr)
  - **Antonin FOURNIER** (Makers IdF) : [afougrand@gmail.com](mailto:afougrand@gmail.com)
- Lien avec l'artisanat : **Xabier IRIONDO** (CMA Île-de-France) : [xabier.iriondo@cma-idf.fr](mailto:xabier.iriondo@cma-idf.fr)

Ressources complémentaires :

- **Conférence « FabLab et collectivités » dans le cadre d'Octobermake, le 12 octobre à 10h30**
- **Webinaire « Tiers-lieux et collectivités » du 18 octobre** (9h30 – 11h30) sur les coopérations, qui développera notamment les outils de coopération que les communes peuvent activer.

## EPINAY-SUR-SEINE – Phase 2 de la reconversion des Laboratoires Eclair

### Description synthétique du projet :

Reconversion de la friche des Laboratoires Eclair en tiers-lieu culturel de rayonnement intercommunal, voire métropolitain. Après la réouverture de la première partie du site à l'été 2023 en lien avec des acteurs locaux, le projet déposé concerne les réflexions de la commune sur la phase 2 du site.

### Actions prévues par la commune éligibles au financement du Programme Tiers-Lieux :

- Etude de faisabilité concernant le développement et la consolidation du lieu, en lien avec la phase 2 du site des Laboratoires Eclair.

### Recommandations du comité d'experts :

Le comité d'experts souligne la méthode exemplaire mise en place par la commune, depuis l'acquisition du site puis les démarches d'AMI & AAP menées, notamment en lien avec Plaine Commune, et l'accompagnement des acteurs (Soukmachines et l'Abominable) pour la phase 1. Cette aide et présence de la commune, tout en laissant les acteurs agir indépendamment dans leurs domaines d'expertise a notamment permis l'activation réussie de la première phase du site.

Le comité a noté la volonté de la commune dans cette 2<sup>e</sup> phase de moins investir directement (notamment en ressources), mais pour autant de garder des espaces « publics », ce qui induit le maintien d'un rôle actif de la commune.

### **Concernant l'étude de faisabilité :**

- Il convient de bien réfléchir à la compatibilité des activités envisagées et des acteurs, au sein de la phase 2 mais également en lien avec la phase 1 déjà activée pour respecter l'identité et l'écosystème qui a déjà commencé à se mettre en place ;
- Le sourcing et le ciblage du profil du prestataire de l'étude est primordial, puisque c'est également ce qui va orienter l'étude et ses conclusions ; qu'il faut donc définir en amont, selon les attentes de la commune ;
  - Vision « politique », ciblée sur les besoins du territoire et la façon dont la 2<sup>e</sup> phase du tiers-lieu y répond ;
  - Vision « opérateur », davantage ciblée sur la faisabilité de différents scénarios au vu des espaces composant le site et des activités envisagées.
- L'étendue de l'étude et son positionnement interrogent également, avec deux axes possibles :
  - Soit réduire le champ de l'étude pour focaliser le travail du prestataire sur des scénarios précis et ainsi avoir des résultats plus pertinents et davantage exploitables ensuite ;
  - Soit assumer l'ouverture de l'étude (pour amener des idées nouvelles) mais dans ce cas inverser le regard et plutôt la positionner sur une identification des besoins du territoire et des riverains en lien avec ce que peuvent offrir les espaces ; qui permettront ensuite (via un AMI par exemple) de définir les activités précises.

#### **Concernant le dimensionnement du projet déposé par la commune :**

Le comité d'experts, au vu du cadre du programme tiers-lieu, laissait entrevoir deux possibilités pour la commune :

- La possibilité d'élargir dès maintenant le projet présenté, en prévoyant par exemple plusieurs phases d'étude, potentiellement plus ambitieuses.
- Ou **garder le dimensionnement actuel de l'étude de faisabilité**, tel que proposé en vue du comité, en envisageant un prochain passage à la fin de l'étude pour en présenter les conclusions et les futures actions.

C'est la deuxième option qui a été retenue par la commune, de manière à permettre d'adapter les réflexions et travaux futurs à la lumière des conclusions de l'étude de faisabilité proposée.

#### Décisions du Comité d'examen de la Métropole du Grand Paris :

- **Financement de 22 500 €** à travers le Fonds Innover dans la Ville, correspondant au montant demandé par la commune.
- **Activation de la clause de suivi renforcé du projet** : au vu du potentiel du projet, et la démarche d'engagement long-terme de la commune, dans la structuration du lieu comme dans son accompagnement par le programme *Tiers-lieux métropolitains*, cette clause permettra à la Métropole de participer aux comités de pilotage du projet.

#### Contacts pouvant être mobilisés pour la suite du projet :

- **Suivi global et coordination** : Martin NIEDZIELA (Métropole – Chargé de mission Culture et Tiers-lieux), notamment en vue des comités de pilotage du projet :  
[martin.niedziela@metropolegrandparis.fr](mailto:martin.niedziela@metropolegrandparis.fr)
- **Relecture du projet de cahier des charges et aide dans le ciblage / sourcing de prestataires potentiels :**
  - **Aurélien DENAES** (A+ c'est mieux) : [aurelien@apluscestmieux.org](mailto:aurelien@apluscestmieux.org)
  - **Juliette BOMPOINT** (Actes If) : [juliette.b@lamain-fonciere.coop](mailto:juliette.b@lamain-fonciere.coop)

#### Ressources complémentaires :

- **Webinaire « Tiers-lieux et collectivités » du 18 octobre** (9h30 – 11h30) sur les coopérations, qui développera notamment les outils de coopération que les communes peuvent activer.

## NOISY-LE-GRAND – SK, tiers-lieu culturel en création

### Description synthétique du projet :

Processus de création d'un tiers-lieu culturel dans une ancienne station de métro désaffectée ; qui s'inscrit dans le contexte du projet partenarial d'aménagement (PPA) du Mont d'Est.

Un groupement a été constitué suite à un appel à projets et l'objectif pour la commune (appuyée par la SOCAREN) est désormais de l'aider à se consolider tout en envisageant des premières manières d'activer le lieu hors-les-murs pendant les travaux.

### Recommandations du comité d'experts :

Le comité d'experts souligne le grand intérêt du lieu d'installation du projet, et la volonté de la commune de s'impliquer dans sa structuration, qui sera en effet une nécessité, tant par rapport au PPA qui l'entoure qu'aux difficultés induites par le lieu en lui-même.



Le comité note le ciblage prioritaire par le projet du public jeune (notamment en lien avec le volet événementiel au cœur du lieu), mais s'interroge sur le lien avec les publics du territoire qui reste à construire, notamment pour s'assurer de l'adéquation du positionnement du lieu avec les besoins et envies des riverains.

- Dans ce cadre, il faudrait développer un véritable volet de concertation avec les riverains, et notamment les jeunes, impliquant la commune, le groupement et les associations et structures locales (centres sociaux, éducation populaire, etc.) pour voir leurs besoins, comment le projet peut y répondre et quelle place ils pourraient prendre dans l'animation du futur lieu.



Le comité d'experts souligne l'intérêt de la phase de sélection du groupement, et notamment de l'intermédiation mise en place pour structurer un groupement. Il émet cependant des doutes sur la solidité du groupement et sa capacité à gérer et animer le lieu, notamment au vu des profils des membres du groupement, qui manque de certaines compétences clé / d'expérience dans le montage d'un projet de ce type (sans toutefois préjuger de leur motivation et capacités).

- Un rôle (et donc un investissement) fort de coaching de la part de la commune et ou d'autres acteurs sera donc nécessaire auprès de ce groupement ; sans exclure l'idée de l'étoffer / le faire évoluer par un nouvel appel à manifestation d'intérêt.
- Une réflexion mèrriterait d'être engagée pour interroger le rôle précis du groupement, au vu de sa composition :
  - a-t-il vocation à préfigurer l'offre du tiers-lieu (en son sein ou autre part)
  - et/ou à exploiter les activités dans le projet « final »
  - et/ou ne constituer qu'une partie d'un opérateur plus large et solide ? ;
- Concernant la partie restauration, il faudra absolument que le restaurateur trouvé intègre pleinement le groupement, pour que l'offre de restauration coïncide vraiment avec la programmation du lieu.



#### Evolutivité du lieu :

Intérêt de réfléchir à la question du calendrier de la préfiguration (en urbanisme transitoire) du SK et de son lien avec le lieu final (dans les méthodes et les activités).



Pour l'heure, le modèle économique du lieu n'est pas défini et des possibilités restent encore ouvertes pour développer également au sein du lieu des équipements publics, ou tout du moins une gestion impliquant la commune (qui pourraient participer à solidifier le lieu et l'implication de la commune), par exemple :

- Gestion publique du mur d'escalade
- Mise en valeur de l'histoire du parkour (avec une forme de musée innovant mixant médiation et pratique)

#### Contacts pouvant être mobilisés pour la suite du projet :

- **Suivi global et coordination** : Martin NIEDZIELA (Métropole – Chargé de mission Culture et Tiers-lieux) : [martin.niedziela@metropolegrandparis.fr](mailto:martin.niedziela@metropolegrandparis.fr)
- Lien avec l'artisanat / restauration : **Xabier IRIONDO** (CMA Île-de-France) : [xabier.iriondo@cma-idf.fr](mailto:xabier.iriondo@cma-idf.fr)

#### Ressources complémentaires :

- **Webinaire « Tiers-lieux et collectivités » du 18 octobre** (9h30 – 11h30) sur les coopérations, qui développera notamment les outils de coopération que les communes peuvent activer.

## PERSPECTIVES

Date envisagée du prochain comité : mercredi 15 novembre, 9h30 – 12h30

Retours des participant(e)s sur les modalités du comité / améliorations souhaitées :

/

Evénements à partager d'ici le prochain comité :

- **12-15 octobre** : 7<sup>e</sup> édition d'Octobermake
- **18 octobre (9h30 – 11h30 ; visio)** : 1<sup>er</sup> webinaire Tiers-lieux et collectivités sur les coopérations [organisé par la Métropole et le Consortium]